

# Fiche d'inscription

## Sport pour tous 2021/2022



(Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires et jours fériés

du 13 septembre 2021 au 17 juin 2022) De la GS au CM2

Le multisport est encadré par un animateur LICENCIE STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Cette formule permet à l'enfant de découvrir un large éventail d'activités physiques, de s'y essayer et ainsi peut-être de trouver le sport qui lui conviendra voire qui le passionnera plus tard.

### **1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe : G F

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ A : \_\_\_\_\_

**Classe 2021/2022 :** \_\_\_\_\_

### **2. RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT**

#### **Responsable légal 1**

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone du domicile : - - / - - / - - / - - / - -

Portable : - - / - - / - - / - - / - -

Courriel : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : - - / - - / - - / - - / - -

#### **Responsable légal 2**

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone du domicile : - - / - - / - - / - - / - -

Portable : - - / - - / - - / - - / - -

Courriel : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : - - / - - / - - / - - / - -

### **3. AUTORISATIONS PARENTALES**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_,  
responsable de l'enfant \_\_\_\_\_, autorise l'APEB à prendre en photo ou à filmer l'enfant  
nommé ci-dessus, et à diffuser ces photos et films dans le cadre légal des activités de l'APEB.

Bordeaux, le \_\_\_\_\_

Signature des responsables légaux

J'autorise mon enfant à partir seul en fin d'activité depuis l'école Gabriel, sous ma responsabilité à partir de la  
fin de l'activité.

Bordeaux, le \_\_\_\_\_

Signature des responsables légaux

#### **Nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant :**

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ tél. : -- / -- / -- / -- / --

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ tél. : -- / -- / -- / -- / -- Nom/Prénom:

\_\_\_\_\_ tél. : -- / -- / -- / -- / --

#### **Personne à prévenir en cas d'accident (si différente des parents) :**

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ tél. : -- / -- / -- / -- / --

**4. LES JOURNÉES (de 16h45 à 18h15) : 16h45/17h00 échauffement, 17h/18h pratiques sportives, 18h/18h15 étirements et rangement. Les enfants seront impérativement récupérés par leurs parents à l'issue de la séance, et dans le cas contraire ils seront dirigés en garderie APEB jusqu'à l'arrivée des parents s'ils ne sont pas habilités à partir seuls de l'école.**

- lundi GS/CP**
- mardi CE1/CE2**
- jeudi CP/CE1**
- vendredi (CE2/CM1/CM2)**

#### **5. REGLEMENT**

- Adhésion à l'association 2021/2022 : 22.50 euros par enfant à l'ordre de l' « APEB ».

Cette adhésion n'est payable qu'une seule fois pour une année scolaire du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

Elle est valable également pour les différentes activités proposées par l'APEB.

- Cotisation au « Sport pour tous » 2021/2022 : 160 euros pour l'année scolaire à l'ordre de l'APEB.

**Le nom de l'enfant devra être marqué au dos de chaque chèque.**

Les chèques seront encaissés début juillet. Cependant il est possible sur simple demande écrite d'en différer leurs encaissements si nécessaire ou d'étaler la dépense.

#### **6. PIECES OBLIGATOIRES À JOINDRE A LA FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION**

- **Certificat d'aptitude à la pratique sportive**
- **Photocopie du carnet de vaccination**
- **Fiche sanitaire complétée, datée et signée, le règlement intérieur daté et signé**
- **Règlements séparés à l'ordre de L'A.P.E.B (160 euros de cotisation + 22.50 euros d'adhésion)**
- **L'attestation d'assurance individuelle accident**

*Conformément à l'article 38 de la loi 84 -610 du 16 Juillet 1984, nous informons nos adhérents de l'intérêt qu'ils ont de souscrire un contrat assurant des garanties forfaitaires au cas où ils seraient victimes de dommages corporels.*